

Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné/Inauguration du bâtiment annexe du Centre de traitement ambulatoire (CTA)...

Une offre du Japon d'une valeur de 43 millions de francs

Esaië NDILOROUIM
Lambaréné/Gabon

L'ESPLANADE du Centre urbain de santé de Lambaréné (ancien hôpital régional) a servi de cadre, le 13 septembre dernier, à une cérémonie de remise de don d'un bâtiment flambant neuf au Centre de traitement ambulatoire (CTA) de la localité. D'une valeur de 43 millions de francs, entièrement financés par le Japon, dans le cadre du programme de coopération bilatérale dénommé "Dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine", cet édifice vient combler un besoin d'agrandissement du CTA, longtemps exprimé par les responsables de cette structure, devenue alors trop étroite pour le personnel et les patients. Il s'agit donc d'une annexe comprenant une salle de laboratoire, une salle de prélèvements, une autre de stockage, une salle d'attente et deux bureaux. Peu avant de procéder à la coupure du ruban symbolisant la mise en service de cette nouvelle unité, l'ambassadeur du Japon, Masaaki Sato, a magnifié la coopération entre son pays et le Gabon, soulignant que "l'ambassade du Japon ne ménagera aucun effort pour que cette coopération puisse se poursuivre et se développer".

Aussi, a-t-il indiqué, son gouvernement accorde une importance particulière



La coupure du ruban symbolisant le démarrage officiel des activités du bâtiment annexe du CTA.

aux projets fondés sur la sécurité humaine, notamment dans le domaine de la santé publique. Il est donc "très intéressant d'informer la population gabonaise de ce que le programme "Dons aux microprojets locaux contribuant à la sécurité humaine" est ouvert à toutes les organisations non lucratives destinées aux besoins essentiels de la population de base. Le formulaire et les informations sont disponibles sur le site web de l'ambassade", a expliqué le diplomate japonais. En sa qualité de médecin-chef du CTA, le Dr Fridolin Armel Ondo Biyoghé a, quant à lui, remercié sa hiérarchie et tous ceux qui œuvrent à la lutte contre la pandémie du VIH/Sida. "Mes remerciements s'adressent également à S.E. l'ambassadeur représentant le gouvernement japonais qui, en partenariat avec l'Agence japonaise pour la



L'annexe du CTA de Lambaréné vue de l'extérieur.

coopération internationale, continue à œuvrer sans relâche pour le bien-être des populations migovéennes en général et le Centre de traitement ambulatoire de Lambaréné en particulier, depuis des années en matière de prise en charge des PVVIH", a-t-il dit. Inauguré en 2005 par l'ex-première dame défunte, Edith Lucie Bongo Ondimba, le CTA de

Lambaréné est, a précisé son responsable, le 7e centre de prise en charge des personnes vivant avec la maladie.

"Je souhaite vivement que ce don remis aujourd'hui au CTA de Lambaréné contribue à l'amélioration de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH, afin d'aboutir aux objectifs prévus. Nous ne ménagerons

aucun effort pour préserver ce précieux cadeau pour le bien-être de nos patients", a renchéri Dr Fridolin Armel Ondo Biyoghé. Avant de communiquer à l'assistance les chiffres internes à son établissement, depuis sa création jusqu'à nos jours.

MEILLEURES CONDITIONS. Le directeur régional de santé (DRS), Dr Julien Meyong Békalé a rappelé à son tour que ce projet dont tout le monde salue l'aboutissement, a débuté le 13 septembre 2018 par la signature de la convention don à Lambaréné. "Aujourd'hui 13 septembre 2019, nous procédons à l'inauguration dudit bâtiment. Il y a donc un an, jour pour jour, que ce projet a pris forme sous votre haute supervision, Excellence Monsieur l'ambassadeur à qui, au nom du ministre de la santé que je représente ici dans la province du Moyen-

Ogooué, j'exprime mes sincères remerciements et ma profonde gratitude pour le soutien que vous ne cessez de manifester à l'endroit de notre région sanitaire. Ce bâtiment que vous venez de nous offrir a un objectif: disposer de meilleures conditions d'accueil et de travail pour la prise en charge adéquate des personnes vivant avec le VIH/Sida", a conclu le DRS.

Pour ce dernier, la concrétisation de ce projet "démontre à suffisance tout l'intérêt que le Japon ainsi que son peuple accordent à la résolution des problèmes prioritaires de santé des populations du Gabon, en général, et celles de la province du Moyen-Ogooué, en particulier".

Une visite guidée de l'annexe, sous la conduite du responsable du CTA, Dr Fridolin Armel Ondo Biyoghé, a mis un terme à la cérémonie.



La visite intérieure de la structure par les officiels.

... et trois questions au responsable du Centre de traitement ambulatoire (CTA)...

... Dr Fridolin Armel Ondo Biyoghé : "Cette annexe est un atout qui nous permet de respecter la dignité humaine"

Propos recueillis par E. N.
Lambaréné/Gabon

L'union. À quoi va réellement servir l'annexe du CTA ?

Dr Fridolin Armel Ondo Biyoghé : Cette annexe est pour nous un atout qui nous permet de respecter la dignité humaine. C'est-à-dire que la grande salle d'attente permet à nos patients de s'installer en toute quiétude à l'abri de tout regard indiscret. Une autre salle va servir au stockage de médicaments pour une meilleure hygiène. Nous avons également une salle de prélèvements, un laboratoire et deux bureaux : ceux du psychologue et du médecin. D'autant plus que, dans la prise en charge du VIH/Sida, il y a ces deux aspects. Le volet psychosocial, parce qu'il y a l'environnement et le vécu de la personne. Il y a ensuite la prise en charge médicale proprement dite.

Cela signifie-t-il que cette structure met fin à vos principales difficultés ?

La plus grande difficulté est liée au fait que nous ne pouvons pas aller vers la population et que la population a également des difficultés à venir vers nous dans les centres de prise en charge, à cause du relief de la province. Parce que la plus grande partie de cette population vit dans les lacs et est démunie dans la plupart des cas. Donc, trouver des moyens de navigation pour



Dr Fridolin Armel Ondo Biyoghé : «La population a également des difficultés à venir vers nous».

venir ici à Lambaréné est compliqué. Dans le cas du département de l'Abanga-Bigne, on va jusqu'au village Ekoukoum, qui est à 80 kilomètres de la ville de Ndjolé. Imaginez la situation d'un patient qui est dans ce village ou au-delà, et qui doit venir à Lambaréné pour un suivi, alors qu'il ne travaille pas. Comprenez que c'est une difficulté sur le terrain. Nous allons tenter d'avoir un moyen roulant pour pouvoir faire des équipes mobiles de consultations, cela va nous permettre d'être efficaces. Heureusement que nous venons d'acquiescer un bateau qui va nous permettre d'aller sur l'eau et toucher tout le monde. Il faut signaler qu'ici dans le Moyen-Ogooué, nous avons les axes routiers et fluviaux. Mais encore là, nous avons un souci financier. Bien que la Cnamgs (Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale, N.D.L.R.) soit présente, le paiement n'est pas régulier. Cela nous pose encore un problème et freine nos activités.

Quelques chiffres sur le CTA de Lambaréné ?

Déjà, il faut relever que le Moyen-Ogooué étant le centre du Gabon, nous avons une grande affluence. Actuellement, nous avons une file active qui tend vers 1500 patients. Pourquoi ? Simplement parce que le Moyen-Ogooué est à proximité de plusieurs provinces, à savoir l'Ogooué-Maritime, la Ngounié, le Wolen-Ntem et l'Estuaire. Vous comprenez que ces chiffres ne sont pas seulement pour le Moyen-Ogooué, ils concernent toutes ces provinces.